



## LE PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO (PFBC)

**18<sup>ème</sup> Réunion des Parties  
Bruxelles, Belgique, 27 – 28 novembre 2018**

### **Note d'information**

**Président/Chair : Ministre d'État François-Xavier de Donnea, Facilitateur du Royaume de Belgique du PFBC**

**Thème central : « Vers un avenir durable pour les forêts du bassin du Congo, leurs habitants, leur flore et leur faune »**

#### **1. 18<sup>ème</sup> Réunion des Parties – Un mobilisation au plus haut niveau**

La 18<sup>ème</sup> Réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) aura lieu les 27 et 28 novembre 2018 à Bruxelles en Belgique. Tenue chaque année, la Réunion des Parties du PFBC est la plus haute instance du PFBC et rassemblera des chefs d'État, des ministres et des hauts fonctionnaires multilatéraux, venus du monde entier sont attendus à cette réunion. Compte tenu de la diversité des parties prenantes du PFBC avec ses 107 membres, la réunion rassemblera également des participants venant d'organisations internationales, des partenaires multilatéraux, des organisations de la société civile, des peuples autochtones, des femmes, des jeunes, les médias et la communauté académique, scientifique, des universitaires / chercheurs, des fondations et du secteur privé.

La Réunion des Parties de haut niveau du PFBC est conjointement organisée par la Facilitation du PFBC avec l'appui financier du Royaume de Belgique, l'Union européenne et de l'Allemagne. Elle est envisagée comme une conférence d'envergure qui devra regrouper près de 400 participants en vue de commémorer les réalisations passées, tenir des débats et des échanges autour de diverses questions liées à la conservation de la biodiversité, la faune sauvage, la lutte contre le changement climatique, la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et au développement local des populations du Bassin du Congo.

Ainsi, la 18<sup>ème</sup> réunion des Parties du PFBC offre une occasion rare de partager des connaissances, des idées et des solutions à certains des enjeux environnementaux les plus importants du Bassin du Congo avec des implications sur la planète entière.

## **2. Emphase de la 18<sup>ième</sup> Réunion des parties du PFBC**

La réunion de Bruxelles se tient dans un contexte où les forêts du Bassin du Congo sont en proie à des défis d'une complexité et d'une gravité croissantes : « Shift » assez important de son modèle économique qui aujourd'hui vise une diversification basée sur des investissements d'aménagement du territoire tel que les mines, agro-business, infrastructures et des projets structurants, avec une forte ambition d'émergence dans un horizon moyen terme laquelle était presque inexistante au lancement du PFBC. Il y a un besoin urgent d'une meilleure articulation entre les stratégies de gestion durable des forêts, les approches en matière de conservation et les objectifs de développement économique dans la région, ce qui, à son tour, nécessite une amélioration des possibilités de dialogue et des engagements autour des enjeux, notamment des questions de nature transversale, ainsi que le suivi des points de vue communs.

Le PFBC peut et devrait être en mesure de jouer un rôle important à cet égard. Toutefois, compte tenu de la gravité et la complexité des défis auxquels sont confrontées les forêts et au vu de la croissance importante du nombre des membres du PFBC et des sujets qui y sont discutées, il est impératif de renforcer la capacité du PFBC à jouer ce rôle et surtout au niveau politique et au plus haut niveau. Assurer le progrès dans ce domaine est un objectif clé pour la réunion de Bruxelles. Quelques démarches utiles pour l'atteinte de ce but seraient notamment :

- L'identification et la mise en évidence de la valeur ajoutée du Partenariat ;
- Une attribution explicite et accrue de mérite et de visibilité au PFBC en tant que cadre favorable à l'amélioration de l'efficacité des mesures entreprises par les partenaires ;
- Une prise de responsabilité commune accrue au plus haut niveau pour le développement du PFBC et l'appropriation au plus haut niveau pour plus d'efficacité des contributions issues de la coopération au sein du Partenariat ;
- La promotion de manière significative d'un engagement renforcée des entités du secteur privé et des scientifiques dans la coopération au sein du PFBC, afin d'accroître la capacité du Partenariat à relever les défis complexes et transversaux actuels auxquels sont confrontées les forêts du Bassin du Congo ;
- L'exploitation du potentiel que présente la coopération renforcée au sein du PFBC en vue d'accroître le dialogue politique au plus haut niveau pour favoriser la convergence des vues collectives et des engagements concertées, ce autour de questions clés de la sous-région et d'améliorer la continuité et le suivi dans les interventions des partenaires du PFBC.

À cet effet, la 18<sup>ème</sup> Réunion des Parties du PFBC mettra une emphase à renforcer un leadership politique plus fort et plus adéquat du Partenariat pour une meilleure appropriation des orientations discutées au sein du PFBC et en vue de consolider les impacts sur le terrain, notamment par l'intermédiaire des institutions régionales compétentes (COMIFAC et CEEAC) et des pays membres ainsi que l'ensemble des parties du PFBC. La 18<sup>ème</sup> Réunion des Parties (RDP) de Bruxelles est une occasion de construire sur la base des précédents efforts et se veut de consolider le renforcement de la gouvernance du PFBC et des partenariats internationaux au-delà des frontières en faveur du Bassin du Congo. Elle vise de favoriser le dialogue et d'impulser l'action pour une mise en œuvre et un suivi plus efficace au sein du PFBC.

A cet égard, **un projet de Déclaration de Bruxelles** de la 18<sup>ième</sup> Réunion des Parties du PFBC sera soumis pour examen et adoption par l'ensemble des parties du PFBC. Cette Déclaration de Bruxelles ouvrira un grand chantier pour contribuer à gagner la bataille contre le changement climatique, l'exploitation illégale de la faune sauvage/ perte de la biodiversité et pour le

développement communautaire en Afrique centrale. Ladite déclaration est ambition en faveur d'une série d'engagements à titre de coalition et dont la Facilitation du Royaume de Belgique du PFBC, la COMIFAC et la CEEAC s'assureront qu'ils soient tenus par les partenaires du PFBC. Les prochains mois qui suivront la RdP seront consacrés à veiller à leur mise en œuvre.

### **3. Structure du Programme**

Le programme de la réunion s'articule autour :

#### **3.1 Réunion des collèges du PFBC – 27 novembre de 9h00 à 12h00**

Un premier segment de la RdP 18 du PFBC est dédié aux réunions des collèges du PFBC et à la tenue de la 5<sup>ème</sup> Réunion du Conseil du PFBC. Les sept collèges qui constituent le PFBC sont à savoir :

- Collège Régional du PFBC - CEEAC, COMIFAC et les États membres : Leaders : CEEAC, COMIFAC
- Collège de la Société Civile du PFBC : Leaders : CEFDHAC et Community Rights Network (CRN)
- Collège des ONG Internationales du PFBC : Leaders : AWF et WWF
- Collège du Secteur Privé du PFBC : Leaders : ATIBT, TFT
- Collège des Bailleurs de Fonds du PFBC : Leaders : UE et US
- Collège Scientifique et Académique du PFBC : Leaders : CIRAD et UCLA
- Collège des Acteurs Multilatéraux du PFBC : Leaders : FAO, GVTC (alternative – UNESCO)

#### **3.2 Segment technique de la RdP 18 du PFBC**

En parallèle et/ou inclus dans certains collèges du PFBC, un segment technique sera aménagé et constitué de quatre événements parallèles, qui couvriront les secteurs suivants :

- Secteur privé : bois, agro-industriel, mine « Side Event des industriels »
- Scientifique : Institutions de recherche et de formation « Side event des scientifiques »
- Faune Sauvage : Préparation de la réunion de Haut niveau de Ndjamena
- Changement climatique.

#### **3.3 Cérémonie de bienvenue des participants**

Le soir du 27 novembre se tiendra un cocktail de bienvenue en introduction à la plénière du PFBC.

### **4. Segment politique - Réunion plénière du PFBC – 28 novembre**

Le segment politique de la RdP 18 du PFBC s'articule autour de la session de plénière du PFBC qui sera quant à elle articulée autour d'une session d'ouverture et déclaration liminaires, des restitutions des travaux des streams et des side events, d'un dialogue politique de haut niveau et d'un panel de dialogue de Haut-Niveau et d'une session de clôture.

#### **4.1 Cérémonie d'ouverture et déclaration liminaires de haut niveau**

La cérémonie d'ouverture comprendra des déclarations liminaires de haut niveau avec la participation des parties au plus haut niveau : chefs d'État ou de gouvernement, des Ministres, des présidents des banques multilatérales et des Organisations internationales. L'opportunité sera donnée à chaque partie représentée au plus haut niveau suivant le principe « premier venu, premier servi ».

#### **4.2 Panel interactif des leaders des streams et événements parallèles**

À la suite de la cérémonie d'ouverture suivra un panel de discussion des leaders des Streams et des événements parallèles qui traiteront d'une série de sujets thématiques tel que suit et ceci en phase avec les travaux menés en Afrique centrale en amont de la Réunion des Parties .

##### **4.2.1 Stream 1 : Gouvernance forestière et utilisation des terres**

Question clé :

- Quelles stratégies pertinentes pour assurer une valorisation économique efficace et équitable des ressources bois (fiscalité et foresterie communautaire) tout en encadrant la croissance des marchés domestiques et sous régionaux des produits bois en Afrique centrale ?
- Comment arriver à une véritable coordination et gestion des données, notamment au travers de l'OFAC - organe technique de la COMIFAC ?

**Leaders : FAO et Groupe de travail Gouvernance COMIFAC**

Co-Leaders: WRI, OFAC, CIDT, FLAG

Les partenaires responsables de rédiger le document de synthèse : CIDT – University of Wolverhampton, WRI, OFAC

Pour des informations sur le Stream 1, contacter Emmanuel Heuse : [emmanuel.heuse@agreco.be](mailto:emmanuel.heuse@agreco.be)

##### **4.2.2 Stream 2 : Biodiversité et faune sauvage**

Questions clé:

- Comment concevoir à un haut niveau et opérationnaliser les stratégies transfrontalières pertinentes sur les questions de grand braconnage et de sécurité dans et en périphérie des aires protégées (notamment les réseaux criminels organisés autour du braconnage) et dans les régions sensibles du Bassin du Congo ? ;
- Comment mainstreaming la conservation de la biodiversité dans les modèles de planification économique des pays du Bassin du Congo tout en assurant le développement des populations tout autour des aires protégées naturels ?

## **Leader : AWF et GTBAC**

Co-leaders pour la question 1 : WCS, TRAFFIC, IUCN, WWF

Les partenaires responsables de rédiger le document de synthèse :

Pour la question 1: AWF, Traffic, IUCN, WWF

Pour des informations sur le stream 2, contacter : Maxime Nzita ([maxime.nzita@pfb-cbfp.org](mailto:maxime.nzita@pfb-cbfp.org))

### **4.2.3 Stream 3: Changements climatiques - adaptation et atténuation**

Questions clé:

- Comment assurer une approche concertée, pertinente et efficace en ce qui concerne la formulation définitive des CDN des pays de l'espace COMIFAC d'une part (suivi de l'accord de Paris), l'accès à la finance climatique et leurs engagements en matière de restauration des paysages forestiers (Défi de Bonn); et conservation durable des tourbières d'autre part?

## **Leader : COMIFAC/ Groupe de Travail Climat**

Co-leaders : Belgique, Norvège, CAFI, EU, USFS, CIFOR, ITTA, WHRC, FOKABs, ATIBT, REFACOF, GEF, FAO/UNREDD, UICN, EFI, CIRAD, TI, AFD, GIZ, BAD, AMCC, GEF, CBFF, WWF, Rainforest alliance, Tropenbos International.

Les partenaires responsables de rédiger le document de synthèse : CIFOR/ITTA, avec l'appui de Woods Hole Research Center (WHRC) et de FOKABs

Pour des informations sur le stream Stream 3, contacter Dany Pokem : [dany.pokem@pfb-cbfp.org](mailto:dany.pokem@pfb-cbfp.org)

## **4.3 Déjeuner et Dialogue politique de haut niveau**

À l'issue du Panel de restitution des Streams, les Chefs de Délégations des Parties prendront part à un déjeuner offert par le Royaume de Belgique. Au cours du déjeuner, nous aurons l'occasion d'entendre un Haut Représentant du Royaume de Belgique et d'échanger sur la Déclaration de Bruxelles. Après ce moment, un dialogue politique multi-acteurs de haut niveau sera proposé impliquant les Ministres des pays de l'Espace COMIFAC- CEEAC et les principaux partenaires représentant les groupes de parties prenantes du PFBC.

Nous distribuerons dès que possible le projet de Déclaration de Bruxelles. La version mise à jour sera adoptée pendant la session plénière de la Réunion de Parties.

#### **4.5 Cérémonie de Clôture**

Enfin suivra la présentation/l'adoption de la Déclaration de Bruxelles qui viendra clôturer la 18ème Réunion des Parties du PFBC. Après quoi, la Facilitation du Royaume de Belgique et certains officiels tiendront la rencontre habituelle avec la presse.

#### **5. Exposition, événements parallèles, et réseautage**

La réunion aura lieu pendant deux jours pour permettre le réseautage et la tenue des sessions parallèles organisées par les partenaires du PFBC. Un espace d'exposition à destination des partenaires du PFBC sera aménagé en vue d'accueillir une dizaine d'exposants. Des événements parallèles/connexes seront également organisés parallèlement au programme officiel. Les sessions parallèles permettraient la mise en valeur des projets innovants avec impacts illustrant le fait que des solutions concrètes - locales ou régionales existent pour répondre aux enjeux auxquels l'Afrique centrale fait face. Lesquels projets doivent être amplifiés et répliqués et servir de source d'inspiration à travers la région. Ils démontrent que nous sommes engagés pour préserver l'avenir du Bassin du Congo.

#### **6. Informations additionnelles**

Tout au long de la réunion, les membres du partenariat pourront bénéficier d'espaces d'échange adéquats.

Vous trouverez en annexe à cette note d'information, un projet du programme officiel de la réunion.

L'ordre du jour détaillé de la 18ème Réunion des Parties ainsi que des informations pratiques et logistiques, seront accessibles sur le site web du PFBC ([http://pfbc\\_cbf.org/accueil.html](http://pfbc_cbf.org/accueil.html)) dès qu'ils auront été finalisés.

#### **Note aux éditeurs :**

##### **PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO**

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a été lancé par Colin Powell, ancien Secrétaire d'État des Etats-Unis, lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg en 2002. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs permettant aux organisations membres de coopérer sur une base volontaire. Le PFBC comprend actuellement 107 dont 10 pays d'Afrique centrale et près d'une centaine de partenaires concernés par les écosystèmes des forêts du bassin du Congo (CEEAC, COMIFAC, pays partenaires, société civile du bassin du Congo, ONG internationales, organisations multilatérales, institutions de recherche et de formation, opérateurs du secteur privé). Il constitue la plateforme régionale la plus complète consacrée à la protection et à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Avec la signature du Traité sur la Commission des Forêts d'Afrique Central, (COMIFAC) et l'adoption du Plan de Convergence sous régional de la COMIFAC en 2005 à Brazzaville, les Chefs d'État et de Gouvernement des pays du Bassin du Congo ont confirmé leur engagement aux principes de

conservation de la biodiversité et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, des droits fondamentaux de leurs peuples de compter sur les ressources forestières et ainsi que leur adhésion à la nécessité de concilier les besoins de développement avec les exigences de la conservation dans le cadre d'une coopération internationale.

La coopération au sein de PFBC vise à soutenir cette vision commune des Chefs d'État d'Afrique centrale, notamment en améliorant l'efficacité des mesures prises, y compris les appuis techniques et financiers, en faveur de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes forestiers, de la lutte contre le changement climatique et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique centrale en conformité avec le Plan de Convergence de la COMIFAC.

### **La Réunion des Parties du PFBC**

La Réunion des Parties du PFBC est « l'Assemblée générale » du Partenariat. Elle se tient une fois par an dans l'un des Etats membres de la COMIFAC, et toutes les parties prenantes du PFBC sont invitées à s'enregistrer pour y participer. La Réunion des Parties du PFBC est un événement unique dans la région, qui rassemble une large gamme de différentes parties prenantes des niveaux local, national, régional et international pour discuter et échanger sur un ensemble de sujets clés concernant la protection et à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

**Suivant sa feuille de route, la Facilitation du Royaume de Belgique du PFBC** organise sa première réunion des parties du PFBC, la 18<sup>ième</sup> Réunion des Parties du PFBC. Elle fait suite à la 17<sup>ième</sup> tenue à Douala, Cameroun en octobre 2017, à la 16<sup>ième</sup> qui eut lieu à Kigali, Rwanda, à la 14<sup>ième</sup> RdP tenue à Brazzaville en octobre 2014, à la 13<sup>ième</sup> qui eut lieu à Libreville en décembre 2013), à la 12<sup>ième</sup> tenue à Douala en mars 2012, à la 11<sup>ième</sup> Réunion tenant lieu de 4<sup>ième</sup> Plénière du PFBC (N'djamena septembre 2012), la 10<sup>ième</sup> (Douala, 29 février au 2 mars 2012), la 9<sup>ième</sup> (mai 2011 à Bujumbura au Burundi. Le 8<sup>ième</sup> CCR avec passage de Trophée du de l'Allemagne au Canada (Kinshasa, septembre 2010), la 7<sup>ième</sup> réunion tenait lieu de 3<sup>ème</sup> Réunion plénière du PFBC qui eut lieu à Yaoundé les 11 et 12 novembre 2009 ; le 6<sup>ième</sup> (Douala, Cameroun, mai 2009) ; le 5<sup>ième</sup> (Brazzaville, Congo, octobre 2008) et le 4<sup>ième</sup> à Bangui en RCA (mars 2008) ; le 3<sup>ième</sup> CCR eut lieu à Paris en octobre 2007, la 2<sup>ième</sup> Réunion des partenaires tenant lieu de 2<sup>ième</sup> réunion plénière se tint à Paris en juin 2006 ; le 1<sup>er</sup> CCR eut lieu à Brazzaville (février 2005). Toutefois, il est à noter que la première reunion formelle du PFBC eut lieu à Paris en janvier 2003 suite à son lancement en septembre 2002 à Johannesburg (Afrique du Sud)

Toutes les **grandes conclusions et recommandations** de ces réunions sont disponibles en téléchargement sur le site web du PFBC [www.pfbc-cbfp.org](http://www.pfbc-cbfp.org) ou sur le site web de la Réunion des Partenaires du PFBC : <http://ccr-rac.pfbc-cbfp.org/accueil.html>

### **La Facilitation du Royaume de Belgique du PFBC pendant la période 2018-2019**

La 18<sup>ème</sup> Réunion des Parties du PFBC de 2018 sera la première de ces réunions des parties organisée au cours de la période de 2018 à 2019, durant laquelle le Royaume de Belgique pilote le Partenariat en assurant la Facilitation du PFBC. Trois éléments caractérisent la mission de la facilitation : (1) l'animation des concertations (communication interne, mobilisation des partenaires autour des stratégies communes, partage des informations et des données), (2) la promotion du PFBC (communication externe, mobilisation de nouveaux membres, recherche de nouveaux financements) et (3) Facilitation de la coordination des activités (en commençant par leur suivi).


Le PFBC a été initialement facilité par les États-Unis de janvier 2003- décembre 2004, la France de janvier 2005 - octobre 2007, l'Allemagne d'octobre 2007- septembre 2010 et par le Canada de


septembre 2010 à décembre 12, les États-Unis de mai 2013 à décembre 2015, l'Union européenne de janvier 2017- décembre 2018.

Pour plus d'informations sur la feuille de route de la Facilitation du PFBC, veuillez suivre ce lien ci-dessous :



[Facilitation belge du PFBC - Feuille de route-FR.pdf \(58.0 Ko\)](#)

Bien vouloir télécharger ci-dessous le communiqué de presse :  Communiqué de presse - 1er mars 2018 - La Belgique reprend la facilitation du PFBC.pdf (86.8 Ko)

Pour en savoir plus sur les structures de gouvernance du PFBC bien vouloir consulter :  [Questions-Reponses-College-conseil-PFBC-FR.pdf \(75.1 Ko\)](#)